

Bourses de mérite en évaluation

Mission

Trois bourses de distinction, au montant de 500 \$ chacune, sont offertes par Canadian national association of real estate appraisers et l'Association des techniciens en évaluation foncière du Québec. Elles visent à reconnaître le talent, la réussite académique, l'implication sociale et les accomplissements d'un nouveau diplômé du programme en Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (DEC régulier) ainsi que le programme en Technologie de l'évaluation en bâtiment (AEC) donné par le Campus Notre-Dame de Foy.

Différents éléments sont considérés pour l'évaluation des candidats. Notamment ; la qualité du dossier présenté, l'implication sociale et la reconnaissance du candidat dans son milieu scolaire, les résultats académiques, le cheminement personnel et les défis surmontés pour atteindre cette reconnaissance et le rayonnement de sa réussite. Une condition est obligatoire : le candidat doit orienter sa carrière vers le domaine de l'évaluation pour être admissible à la bourse de mérite.

Mise en candidature

La date limite pour envoyer une candidature par la poste est le 1er avril de chaque année. Toute demande envoyée après cette date sera refusée (sceau de la poste à l'appui).

Les candidats doivent être en voie d'obtenir leur graduation au printemps de l'année en cours dans l'un des collèges au Québec offrant le DEC en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment ainsi que l'Attestation d'études collégiales offerte au Campus de Notre-Dame de Foy. Pour être éligibles à la bourse, les candidats doivent avoir suivi un DEC complet ou une attestation d'études collégiales en évaluation d'un minimum de 1650 heures. Une confirmation de l'obtention du diplôme ou de l'attestation sera nécessaire avant de recevoir la bourse de mérite, sans quoi, celle-ci sera attribuée au 2^e candidat choisi.

Chaque candidat doit se procurer une lettre de référence rédigée par son employeur en évaluation. Il peut s'agir de l'employeur actuel ou d'un ancien employeur qui déclare connaître le candidat et qui peut témoigner de son talent, sa réussite académique ou ses accomplissements dans le cadre de son travail. Advenant que le candidat n'ait jamais travaillé pendant ses études, il peut substituer la lettre de l'employeur par la lettre d'un professeur du programme d'étude.

À noter que les institutions d'enseignement éligibles à la bourse doivent être en mesure de présenter au moins trois candidats finissants pour obtenir une bourse dans leur établissement. La date limite pour déposer une candidature est le 1^{er} avril. Advenant que le comité de sélection n'ait pas reçu le minimum de candidatures requis, le comité peut, à son entière discrétion, choisir les récipiendaires parmi les autres collègues.

Note : Afin d'alléger le texte de ce document, le genre masculin inclut le genre féminin.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants:

- Une lettre de présentation;
- Le formulaire d'inscription dûment rempli;
- Le curriculum vitae du candidat;
- Le relevé de notes collégial le plus récent;
- La lettre de recommandation d'un employeur;
- Tout autre document pertinent.

Les documents transmis ne seront pas retournés. La confidentialité du contenu des dossiers de candidature est assurée.

Consignes pour la rédaction de la lettre de présentation

- Écrivez-nous, en deux pages, pourquoi vous êtes le candidat idéal pour recevoir la bourse de mérite remise par CNAREA et l'ATEFQ. Insistez sur vos principales réalisations, les plus récents défis relevés et sur les facteurs déterminants de votre réussite.
- Rédigez le texte avec la police Times New Roman de taille 11 points à interlignes 1,5 et imprimez en noir sur du papier blanc, 8,5 x 11.

Adresse où faire parvenir le dossier

Association des techniciens en évaluation foncière du Québec
Bourse de mérite
C.P. 209, Succursale Youville
Montréal, Québec
H2P 2V4

Processus de sélection

Parmi l'ensemble des dossiers reçus, un comité de sélection, formé par les membres de CNAREA et de l'ATEFQ, choisira les finalistes. Le comité de sélection pourra contacter les coordonnateurs du programme pour obtenir de l'information complémentaire et il se réserve le droit de convoquer les finalistes à une entrevue personnelle pour conclure sur le choix du finaliste méritant.

Remise des bourses 2017

Le récipiendaire de la bourse de mérite recevra son prix lors du Congrès annuel de l'ATEFQ qui se tient tous les ans au cours du mois de novembre. Le récipiendaire de la bourse sera avisé dès que le comité aura fait son choix. La présence du récipiendaire à la soirée de remise est obligatoire pour recevoir la bourse, sans quoi, celle-ci sera attribuée au 2e candidat choisi.